

Commune de Villers-en-Cauchies

BULLETIN MUNICIPAL Été 2021



SOMMAIRE

	N° de page :
1. LE MOT DU MAIRE	4
2. BUDGETS	5
2.1 Budget principal.....	5
2.2 Budget des eaux et de l'assainissement	6
3. TRAVAUX 2021	6
3.1 Site « mairie » : création de toilettes publiques	6
3.2 Site « mairie » : rénovation de la salle NEWBOUND.....	7
3.3 École Marie Curie : fin des travaux.....	7
3.4 Accueil périscolaire : rénovation de la garderie.....	7
3.5 Accueil périscolaire : pose de films solaires	7
3.6 Hydraulique : talutage du vert fossé.....	8
3.7 Assainissement : télésurveillance des stations de relevage.....	8
4. ACHATS 2021	8
4.1 Foncier : acquisition de la friche (rue de Saulzoir).....	8
4.2 Foncier : acquisition de parcelles de jardin (rues Émile Zola et Victor Hugo).....	9
4.3 Immobilier : acquisition d'un bien diocésain (rue Léon Gambetta).....	9
4.4 Salle de réception : acquisition de nouvelles tables	9
4.5 Espace sportif : acquisition de tables forestières	9
5. PROJETS DE TRAVAUX	10
5.1 École : rénovation du parc informatique	10
5.2 Requalification du centre-bourg : réaménagement de voirie et enfouissement de réseaux rue Lafayette, ruelle des Écoles, rue Victor Hugo et Place Salengro.....	10
5.2.1 Présentation du projet.....	10
5.2.2 Extrait des plans projets.....	11
5.3 Voirie : installation de feux de circulation (rue d'Avesnes-Les-Aubert).....	12
5.4 Hydraulique : création d'une noue paysagère (rue de Saulzoir)	12
6. CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT	13
6.1 Fleurissement de la commune	13
6.2 Entretien des espaces verts publics	13
6.3 Installation de nouvelles poubelles	14
7. ÉLECTIONS	14
7.1 Élections municipales (2020) : résultats	14
7.2 Élections départementales (2021) : résultats.....	14
7.3 Élections régionales (2021) : résultats.....	14
8. RECOMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL	15
9. MANIFESTATIONS 2021	16
9.1 Fête des Mères.....	16
9.2 1 ^{ère} ducasse	16
9.3 École : remise de dictionnaires et diplôme de jeune poète.....	17
9.4 Grande brocante.....	17
10. DÉLIBÉRATIONS 2020 - 2021	18
10.1 Réunion de conseil du 23/05/2020.....	18
10.2 Réunion de conseil du 29/05/2020.....	18
10.3 Réunion de conseil du 21/07/2020.....	19
10.4 Réunion de conseil du 14/09/2020.....	19
10.5 Réunion de conseil du 19/11/2020.....	20
10.6 Réunion de conseil du 12/03/2021	20
10.7 Réunion de conseil du 13/04/2021	20
11. ASSOCIATIONS	21
11.1 Club de Football de Villers-en-Cauchies.....	21
11.2 Sport pour Tous.....	22
11.3 Festi'Cauchies.....	22
12. ÉTAT CIVIL 2020	23

12.1	Naissances	23
12.2	Mariages.....	23
12.3	Décès	23
13.	INFORMATIONS DIVERSES.....	24
13.1	Guide pratique 2021/2022	24
13.2	Conciliateur de Justice.....	24
13.3	Médiathèque.....	24
13.4	Gestion des poubelles.....	24
14.	VILLERS EN POÉSIE.....	25

1. LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chers(ères) Villerois(es),

Alors que nous ne nous y attendions pas, le COVID-19 a surgi et bouleversé nos vies, rendant plus pénible le quotidien de tout un chacun.

La pandémie a fragilisé l'activité économique, mettant notamment en difficulté nos commerçants et artisans locaux mais aussi perturbant l'activité salariale de nombreux(ses) Villerois(es).

Chacun s'en doute, la propagation du virus a également compliqué la gestion des affaires communales. La Municipalité a été confrontée à des problèmes en tout genre : perte de revenus liées à l'impossibilité de louer les salles communales, fortes contraintes sanitaires pour encadrer le fonctionnement des services publics, indisponibilité temporaire de certains élus ou membres du personnel touchés par la COVID ou « cas contact », obligation d'annuler un grand nombre de fêtes et de cérémonies qui nous a privé de votre présence à nos côtés, ...

Face à ces complications et d'autres encore, vos élus font preuve de résilience et donnent le meilleur d'eux-mêmes pour finaliser les chantiers en cours, tracer des perspectives d'avenir et chercher tous azimuts des subventions permettant de financer des projets importants pour notre communauté.

Virus ou pas, vos élus travaillent et vous ne tarderez pas à le découvrir en parcourant ce bulletin municipal.

Au nom du Conseil Municipal, je vous en souhaite bonne lecture et me tiens à votre disposition pour toute question ou remarque.

Dans l'attente de nous retrouver, prenez soin de Vous, prenez soin des Autres !

Pascal DUEZ

2. BUDGETS

2.1 Budget principal

Les élus de Villers-en-Cauchies ont voté, le 13 avril dernier, le budget 2021 de la commune. Il s'établit comme suit :

Budget principal	Fonctionnement (en €)	Investissement (en €)
	954 371.23	509 573.54

Le bon résultat de clôture de l'exercice 2020 de 305 766.05 € a permis de préparer le budget 2021 sereinement.

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

Les recettes de cette section correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, accueil de loisirs sans hébergement, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État.

Les dépenses de cette section sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts à payer, ...

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de : 954 371.23 €

La section d'investissement permet à la Commune de préparer l'avenir, à moyen ou long terme. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Les recettes de cette section sont principalement les subventions perçues en lien avec les projets d'investissement, le remboursement de TVA par l'Etat, les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions (mobilier, véhicules, biens immobiliers, ...) ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de : 509 573.54 €

Principaux projets d'investissement	Estimation (en € TTC)	Taux subvention
Acquisition terrain site ancienne forge	89 102 €	
Rénovation des rues Lafayette et Victor Hugo, ruelle des écoles et place Salengro	200 000 € (1 ^{ère} partie en 2021)	80%
Tableau interactif numérique école	10 000 €	65%
Feux rue d'Avesnes les Aubert	15 000 €	75%
Toilettes publiques	18 000 € (reliquat 2021)	80%

D'autres opérations reprises en investissement ne font pas l'objet de subvention(s), soit que leur montant est trop faible pour que le dossier soit éligible, soit que la thématique ne fait pas l'objet d'un financement de la part des divers partenaires qui accompagnent traditionnellement la Commune : achat de foncier (rues V. Hugo et E. Zola), remplacement d'un radar pédagogique (rue de Saulzoir), fabrication et pose d'un nouveau columbarium, acquisition d'illuminations, ...

Conclusion : Au vu de résultats satisfaisants dégagés sur 2019 et 2020, le bon état général des finances communales permet non seulement de faire face à toutes les échéances du quotidien mais aussi de poursuivre une politique ambitieuse en termes d'investissements. Ce budget a été construit sans recourir à l'augmentation des impôts, dans l'esprit d'une maîtrise des charges et dans une recherche continue de concours financiers.

2.2 Budget des eaux et de l'assainissement

Le budget 2021 de l'eau de l'assainissement s'équilibre en section de fonctionnement, en dépenses et recettes, pour un montant de 166 277.29 €.

La section d'investissement s'équilibre, en dépenses et recettes, pour un montant de 151 133 €. Outre les travaux d'entretien, les principaux investissements prévus sont :

- Rénovation de la conduite d'eau potable de la rue Lafayette, la ruelle des écoles et d'une partie de la rue Victor Hugo.
- Contrôle et remplacement éventuel du réseau d'assainissement des rues en chantier.
- Maîtrise d'œuvre pour l'opération de recherche d'une nouvelle ressource en eau.



Le bon résultat budgétaire permet de geler le prix de l'eau et de l'assainissement.

3. TRAVAUX 2021

3.1 Site « mairie » : création de toilettes publiques

La mairie et d'autres bâtiments voisins ne disposaient pas, jusqu'à présent, de toilettes. La Municipalité a mis fin à cette aberration et mis à disposition des agents, des bénévoles de la médiathèque et des élus un équipement flambant neuf.

Les travaux ont été réalisés par la SARL DEGRACE (Saint-Vaast-en-C^{is}), la société LATINUS (Villers-en-Cauchies) et SAS EIN (Caudry). Montant de l'opération : 33 507,66 euros HT. La Municipalité a obtenu une subvention de l'Etat (12 252 €) et une autre du Département (16 336 €).



3.2 Site « mairie » : rénovation de la salle NEWBOUND

Pendant plusieurs décennies, ce bâtiment a accueilli le local de l'association « L'Estafette », fidèle gardienne de la tradition colombophile. Aujourd'hui désaffecté, il a été rénové récemment. Les murs extérieurs ont été rejointoyés par les agents communaux et l'intérieur par l'entreprise KD (Villers-en-Cauchies).



D'autres travaux ont suivi : installation d'un chauffage électrique performant, rénovation de l'éclairage, alimentation en eau. Un nouvel évier sera prochainement installé et des châssis posés par la société VILLERS BOIS.

Le montant de l'opération sera communiqué dès la fin du chantier et la réception de l'ensemble des factures. La destination de cette petite salle n'a pas encore été fixée par le conseil municipal.

3.3 École Marie Curie : fin des travaux

Prévue de longue date, la rénovation de l'école Marie-Curie s'est poursuivie en 2020 par la reconfiguration complète de la classe des Maternels et des toilettes attenantes, la création d'un bureau de direction ainsi que la remise à neuf de l'entrée principale du bâtiment (rue Jules Guesde). Tout a été refait du sol au plafond (remise aux normes de l'installation électrique et pose d'éclairages led, renforcement de l'isolation murale, modernisation du chauffage, remplacement des huisseries, ...). Le chantier, qui s'est étalé sur une période plus longue que prévu à cause du COVID, a réuni plusieurs entreprises locales qui avaient répondu à l'appel d'offres lancé par la Commune : SARL DEGRACE (Saint-Vaast-en-C^{is}), VILLERS BOIS (Villers-en-Cauchies), ADP (Cantaing-sur-Escaut), société LATINUS (Villers-en-Cauchies) et SAS EIN (Caudry). Ces travaux s'élèvent à 89 852,91 € HT subventionnés à 80 %.

3.4 Accueil périscolaire : rénovation de la garderie

Après la création de la cantine, il devenait nécessaire de moderniser la dernière partie du site périscolaire (place Roger Salengro) à savoir la garderie. La Municipalité avait fixé comme une de ses priorités la rénovation complète des locaux dont chacun connaît l'importance pour les parents comme pour les enfants. Là encore, tout a été refait du sol au plafond. Plusieurs entreprises locales, qui avaient répondu à l'appel d'offres lancé par la Commune, sont intervenues sur le chantier : SARL DEGRACE (Saint-Vaast-en-Cis), VILLERS BOIS (Villers-en-Cauchies), société LATINUS (Villers-en-Cauchies) et SAS EIN (Caudry). L'ensemble de ces travaux s'élèvent pour un montant HT de 86 007,21 € subventionnés à 80 %.

Aujourd'hui, la Commune dispose d'un ensemble périscolaire moderne, sécurisé et pratique permettant l'accueil des enfants scolarisés à l'école Marie Curie.

3.5 Accueil périscolaire : pose de films solaires



Avec la création d'un restaurant scolaire (2010-2011), la rénovation de la cour et la réfection complète de la garderie (2019-2020), la Municipalité a doté la commune d'un équipement périscolaire de grande qualité. Mais il reste toujours des petits travaux d'aménagement à réaliser pour améliorer le quotidien des usagers. Ainsi, la pose de films solaires s'est imposée comme une évidence pour protéger enfants et agents des ardeurs d'un soleil parfois trop agressif. Cette

opération a été confiée à la société CARTE BLANCHE pour un montant de 1 791 euros HT.

3.6 Hydraulique : talutage du vert fossé



Il n'y a pas si longtemps, la Commune a procédé à la reconfiguration des abords du vert fossé (rue Joliot-Curie) pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales vers le bassin de rétention, stopper le ravinement des talus et éviter l'effondrement d'une partie du chemin de « l'arbrissele ». Montant de l'opération : 87 475 € HT.

Des travaux complémentaires (talutage) ont été réalisés récemment pour consolider une autre section du fossé qui s'altérait fortement. Cette intervention a été confiée à la société SAS Entreprise LUCAS TP.

Coût : 1 380 € HT.

3.7 Assainissement : télésurveillance des stations de relevage



Il existe deux stations de relevage (rues d'Avesnes-le-Sec et Joliot-Curie) qui aspirent les eaux de la commune (usées et vannes) pour les expédier vers la station d'épuration de Saint-Aubert. Bien que leurs pompes aient été remplacées très récemment, il peut arriver qu'elles s'arrêtent sans que les services techniques s'en aperçoivent. Incommodés par des nuisances olfactives (fortes par temps chaud), les riverains donnent alors l'alerte en mairie. Pour mettre fin à cette situation pénalisante, la Municipalité vient de confier à la société VEOLIA une mission de télésurveillance 24/24 des stations de relevage durant toute l'année avec une obligation d'intervention rapide sur site en cas de nécessité. Ce service est mis en place depuis le 20 juillet dernier.

4. ACHATS 2021

4.1 Foncier : acquisition de la friche (rue de Saulzoir)



En 2017-2018, l'Établissement Public Foncier 59/62 a fait l'acquisition de trois parcelles en centre-bourg (rue de Saulzoir) à la demande de la Municipalité, a procédé à la démolition des bâtiments désaffectés et a assuré le portage foncier pendant plusieurs années. Aujourd'hui, la Commune est en capacité de racheter ces terrains nus selon un échéancier négocié qui court sur six ans. Montant de l'opération : 178 204,87 €. Un premier versement de 89 102,44 € sera effectué cette année et le solde payé en cinq échéances jusqu'en 2026. La maîtrise du foncier (1 862 m²) va permettre de réaliser des travaux d'hydraulique pour lutter contre les risques d'inondation en point bas du village.

4.2 Foncier : acquisition de parcelles de jardin (rues Émile Zola et Victor Hugo)



Deux terrains étaient à vendre à l'angle des rues Émile Zola et Victor Hugo.

La Municipalité a saisi l'opportunité de les acheter pour un montant total de 24 936 euros HT (hors frais de notaire).

Cette emprise foncière (environ 800 m² - située en zone U) va permettre la valorisation d'un des secteurs les plus anciens du village sous la forme de places de parking.

4.3 Immobilier : acquisition d'un bien diocésain (rue Léon Gambetta)



La nécessité de pérenniser l'harmonie municipale n'est pas étrangère à l'achat des bâtiments diocésains (16, rue Léon Gambetta) dont l'Archevêché souhaitait se défaire.

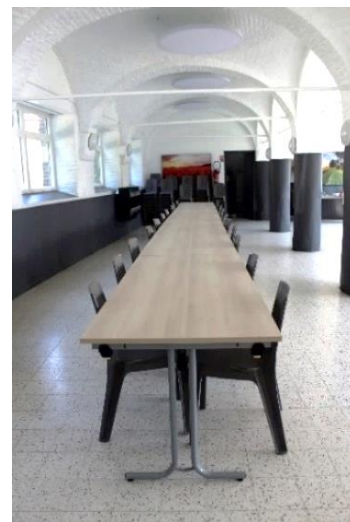
La Municipalité a sauté le pas en 2019 en vue de créer un pôle associatif dénommé « Waldeck-Rousseau » au sein duquel se trouve une salle de répétition mise durablement à la disposition des Musiciens(ennes) et des salles de réunion que les associations locales peuvent utiliser.

Montant de l'acquisition : 77 000 euros (hors frais de notaire).

4.4 Salle de réception : acquisition de nouvelles tables

La modernisation de la salle de réception va bon train depuis plusieurs années : rejointoiement des murs extérieurs, remise en peinture de l'intérieur, achat d'un four à air pulsé et pose d'un dispositif acoustique pour réduire les nuisances sonores.

Cette fois-ci, la Municipalité vient d'acheter 15 tables neuves auprès de la société MOBIDECOR. Montant de l'opération : 3 860,34 euros HT.



4.5 Espace sportif : acquisition de tables forestières



L'aménagement de l'espace sportif se poursuit. Deux tables forestières ont été acquises récemment, auprès de la société ENVAIN matériaux, pour aménager un espace détente que sportifs et spectateurs pourront utiliser à leur convenance.

Ce nouveau mobilier urbain a été installé par les services techniques.

Montant de l'opération : 158.50 € HT.

5. PROJETS DE TRAVAUX

5.1 École : rénovation du parc informatique



La Municipalité a mis en place l'école numérique rurale depuis 2009. Au fil du temps, elle a eu à cœur de répondre aux attentes des enseignants et aux besoins des élèves en modernisant le parc informatique. Aujourd'hui encore, la commune va investir dans la technologie de pointe en achetant

deux écrans interactifs pour un montant de 8 724 € HT, couverts en grande partie par une subvention de 6 586 €.

5.2 Requalification du centre-bourg : réaménagement de voirie et enfouissement de réseaux rue Lafayette, ruelle des Écoles, rue Victor Hugo et Place Salengro

La Commune est particulièrement soucieuse d'un développement durable de son territoire basé sur l'amélioration du cadre de vie des habitants, la sécurité pour tous, le développement des mobilités douces et de la nature en ville, ainsi que le renforcement du lien social. Dans cet esprit, plusieurs secteurs du village ont ainsi été traités.

En 2021-2022, la Municipalité a décidé de poursuivre ses efforts sur la valorisation du centre-bourg.

La centralité du village est marquée par la présence de plusieurs équipements communaux (école, agence postale communale et église), donnant directement sur la place Roger Salengro et accessibles par la rue Lafayette ou la Ruelle des Écoles, portant liaison avec les rues Jules Guesde et Léon Gambetta.

De l'autre côté de la RD 45, la Rue Émile Zola a déjà fait l'objet d'un réaménagement récent. Dans le prolongement de ces travaux, la Collectivité souhaite requalifier la rue Victor Hugo, en y associant la création d'un espace de stationnement mutualisé, pour limiter l'encombrement sur les voies de faible largeur qui desservent ce quartier.

Plusieurs problématiques ont été identifiées en termes de traitement et de sécurisation des différents espaces, dans un objectif de développement durable de son territoire :

- un manque de valorisation et de traitement qualitatif des espaces situés à proximité immédiate des principaux équipements communaux,
- un manque de lecture et d'appropriation de ces espaces par les habitants,
- une utilisation de la voiture encore trop prépondérante dans le centre-village,
- un déficit en termes de liaisons piétonnes continues et accessibles aux PMR,
- un déficit en termes d'aménagements de sécurité (déficit de matérialisation des principaux carrefours, des circulations piétonnes et leurs traversées),
- un stationnement non organisé (empiétant sur les trottoirs et stoppant les mobilités douces),
- un déficit d'espaces verts et de plantations (facilitant la production d'îlots de chaleur dû à la présence d'un tissu bâti dense en centre-village),
- des réseaux aériens inesthétiques et non sécurisés, avec un éclairage public vétuste par endroit,
- des réseaux d'eau potable et d'assainissement à réfectionner voire à renouveler.

5.2.1 Présentation du projet

Projet de requalification complète de centre-bourg, focalisé sur les éléments suivants :

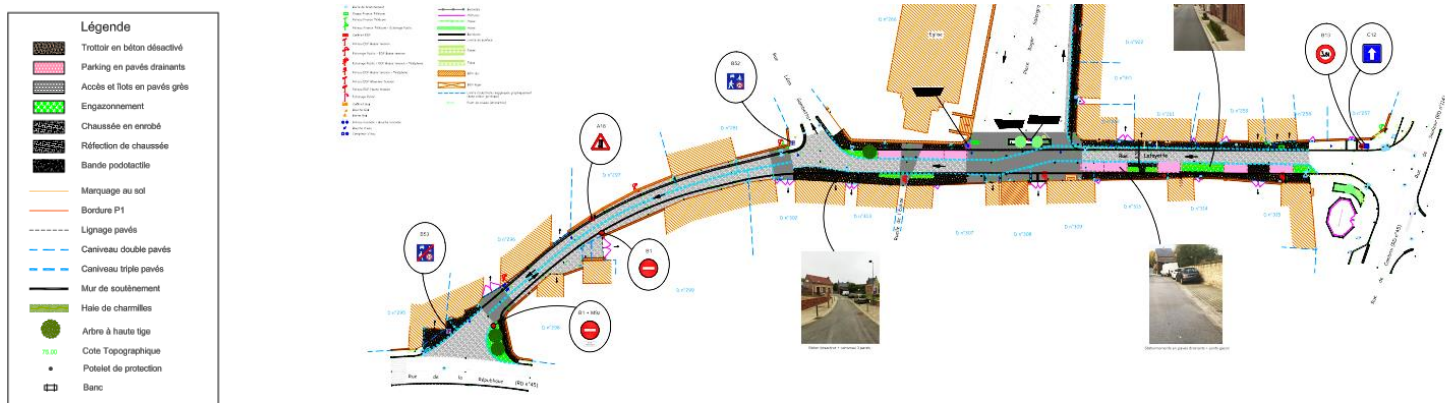
- Valoriser des espaces proches des équipements structurants : réaménagement de la Place Salengro, création d'un parvis d'attente devant l'école et la poste, mise en valeur de l'église),
- Faciliter l'accès aux équipements publics,

- Réorganiser le plan de circulation (passage des rues Lafayette et Victor Hugo en sens unique),
- Sécuriser et faciliter les mobilités douces (piétons et cycles),
- Créer un parking rue Victor Hugo,
- Mettre aux normes d'accessibilité PMR tous les cheminements, notamment aux abords des équipements publics,
- Créer un espace d'attente et de convivialité devant l'accueil périscolaire (parvis en pavés, avec bancs et plantations),
- Réaménager l'espace public pour lutter contre les îlots de chaleur en intégrant de la nature en zone urbaine (fosses d'espaces verts avec plantations),
- Enfouir l'intégralité des réseaux pour sécuriser les approvisionnements,
- Favoriser les économies d'énergie par la mise en place d'un nouvel éclairage public à LED,
- Engager des travaux de résilience sanitaire : sécurisation de l'approvisionnement en eau potable par un renouvellement complet du réseau d'eau potable, et réfection du réseau d'assainissement sur les rues concernées.
- Utiliser des matériaux qualitatifs.

Les détails de l'opération seront présentés lors d'une réunion publique organisée par notre maître d'œuvre, le bureau d'études PADE.

5.2.2 Extrait des plans projets

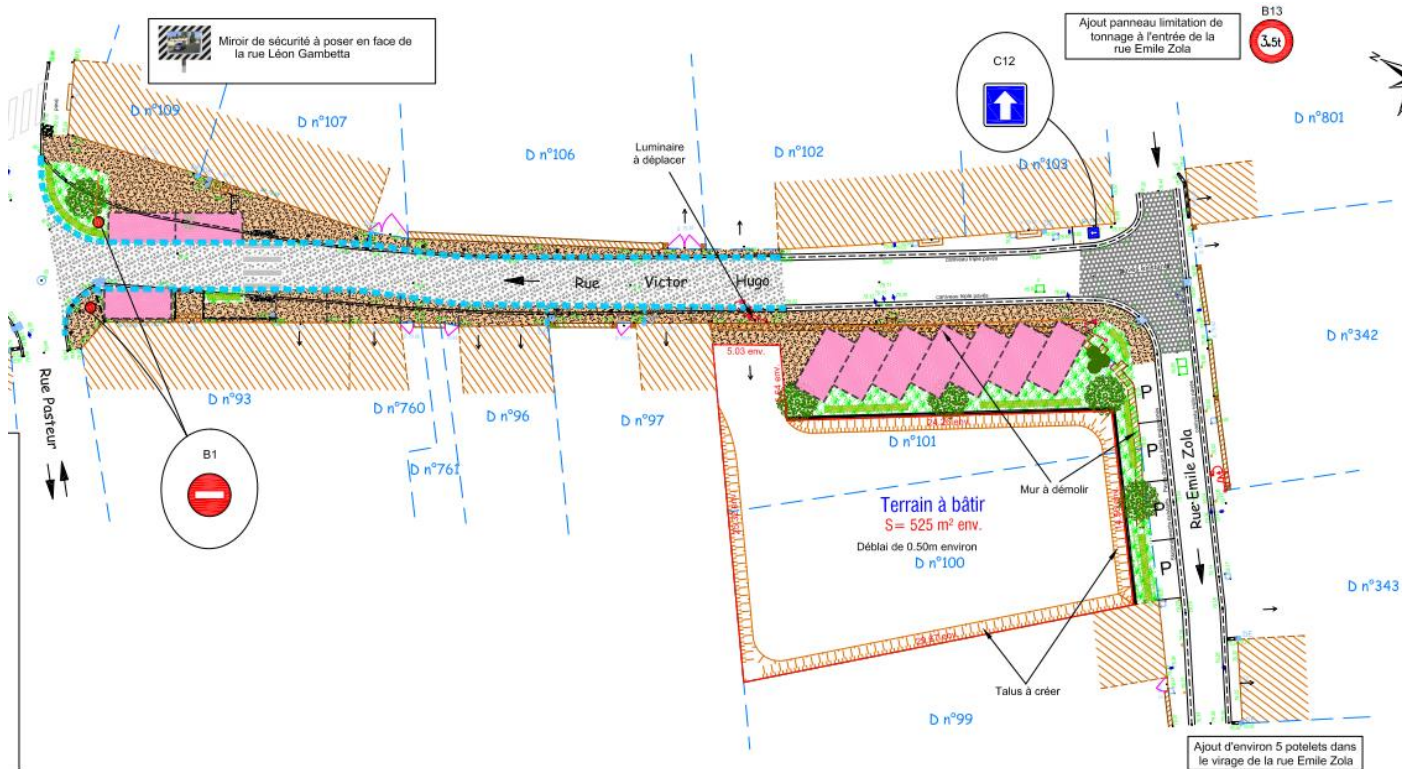
Rue Lafayette



Place Salengro et ruelle des écoles :



Rue Victor Hugo :



Le montant total des travaux est estimé à 605 888,46 € HT, subventionnés à 80%.

5.3 Voirie : installation de feux de circulation (rue d’Avesnes-Les-Aubert)



Les riverains de la rue d’Avesnes les Aubert ont été sollicités afin de donner leur avis sur le type d’équipement de sécurité routière à implanter. Une majorité s’est dégagée pour un feu tricolore.

Le récent arrêté du 9 avril 2021 modifiant l'instruction interministérielle sur la signalisation routière autorise l'usage de signaux lumineux tricolores dits R22 pour réguler la vitesse des véhicules. L'implantation de ces feux ne peut se faire qu'en section courante c'est-à-dire hors intersection et hors passage piéton.

La stratégie de régulation utilisée se nomme vert-récompense : le feu est rouge et passe au vert pour les véhicules roulant à la bonne vitesse. Implanté dans un contexte adapté, c’est un outil pédagogique, bien accepté qui donne de bons résultats.

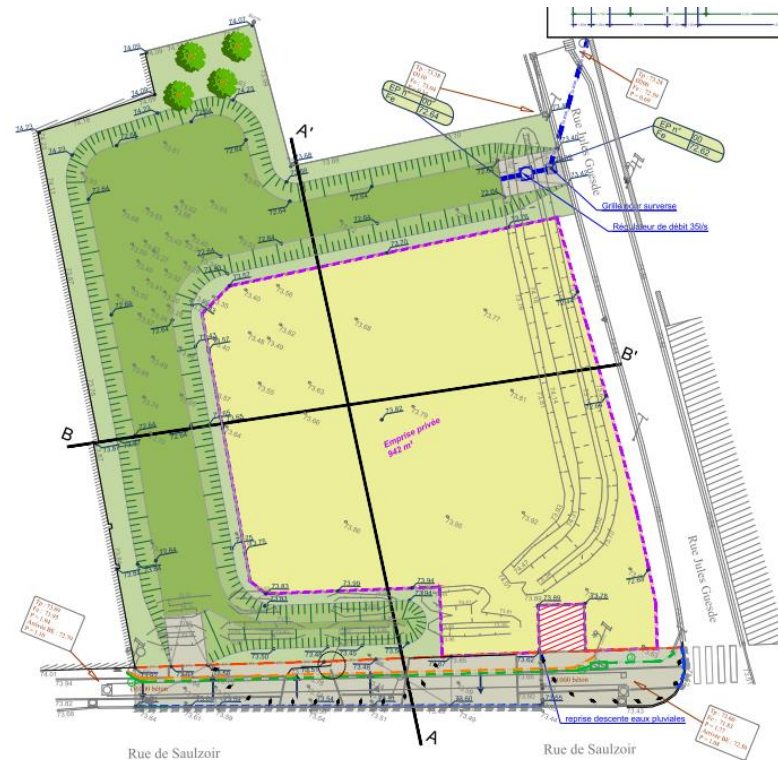
Il complète la panoplie des outils mis à disposition des collectivités pour lutter contre la vitesse : requalification, resserrement du profil en travers, ralentisseurs, coussins et plateaux, chicanes. (Source : cerema.fr)

Le bureau d’études PADE a été missionné afin de lancer les travaux d’implantation du feu.

5.4 Hydraulique : création d’une noue paysagère (rue de Saulzoir)

L’objectif de ce projet est de gérer les événements pluvieux exceptionnels.

En cas de forte pluie, les eaux de ruissellement seront alors dirigées vers un bassin de tamponnement de 325 m³ avant rejet dans le réseau unitaire de la rue Jules Guesde avec un débit limité de 35 l/s.



Pour atteindre cet objectif, les travaux suivants sont prévus (zone verte) :

- Abaissement du trottoir (côté rue de Saulzoir) afin que les eaux pluviales soient captées par la noue (créée dans une emprise d'environ 700 m²) avec l'objectif de limiter l'effet d'inondation.
- Création d'une noue :
 - Décapage, stockage et nivellement des terres végétales,
 - Modelage des talus
 - Engazonnement et plantation du site
- Protection des réseaux existants
- Mise en place de fourreaux pour réseaux de télécommunication et d'éclairage public
- Pose de mobilier urbain (potelets)

L'autre partie du terrain (zone jaune – 942 m²) sera vendue en lot libre pour accueillir une ou deux maisons.

6. CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

6.1 Fleurissement de la commune



La place du végétal dans nos collectivités est primordiale pour ses effets bénéfiques sur les plans sanitaire, environnemental, esthétique et même social. Comme chaque année, la Municipalité a eu à cœur de fleurir le village pour lui donner un peu plus de cachet et le rendre plus agréable à vivre. L'ensemble des fleurs, offertes par la CAC, ont ainsi été plantées. Cette opération a été effectuée par la société BIOCAMBRESIS et nos ouvriers communaux qui prennent soin des parterres et des bacs.

6.2 Entretien des espaces verts publics



Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides a évolué. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public (Loi Labbé – 2014). Les produits phytopharmaceutiques sont donc strictement interdits (sauf pour l'entretien des terrains de sport). La Commune se trouve dans l'obligation d'utiliser des produits de biocontrôle, des produits qualifiés à "faible risques" ainsi que des produits d'agriculture biologique. Moins agressifs, leur efficacité reste

limitée et ne permet pas de traiter les espaces verts sur la longue durée. En renfort de l'équipe technique qui a beaucoup à faire en haute saison, la Municipalité fait appel, depuis quelques années, à une entreprise privée pour entretenir régulièrement différents sites (cimetière et église). Elle réfléchit actuellement à une éventuelle extension de mission pour gagner en efficacité.

6.3 Installation de nouvelles poubelles



Les corbeilles à déchets sont un élément essentiel du mobilier urbain pour maintenir le village et les espaces publics propres. La Municipalité en a déjà acheté et installé un premier lot en 2018 auprès de la société VEDIF Collectivités. Elle vient de faire l'acquisition de sept autres identiques qui seront positionnées au mieux en différents points du village. Montant de l'opération : 1 848 € HT (2 217.60 € TTC)

7. ÉLECTIONS

7.1 Élections municipales (2020) : résultats

Inscrits	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
887	597	5	587

Majorité absolue : 294

Ont obtenu :

Liste Pascal DUEZ : 327 voix – 12 élus

Liste Alain DUQUESNOY : 102 voix – 1 élu

Liste Réjane LEROY : 158 voix – 2 élus

7.2 Élections départementales (2021) : résultats

1^{er} tour

Inscrits	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
862	252	14	238

Ont obtenu :

BOISSEAUX/BRICOUT : 116 voix, BRULANT/DESREUMAUX : 39 voix, DESWEEMER/LEFEBVRE : 83 voix

2^{ème} tour

Inscrits	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
861	257	20	237

Ont obtenu :

BOISSEAUX/BRICOUT : 138 voix, DESWEEMER/LEFEBVRE : 99 voix

7.3 Élections régionales (2021) : résultats

1^{er} tour

Inscrits	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
862	253	9	257

Ont obtenu :

Audric ALEXANDRE : 1, Xavier BERTRAND : 92, Sébastien CHENU : 85, Karima DELLI : 29, José EVRARD : 4, Éric PECQUEUR : 15, Laurent PIETRASZCEWSKI : 11

2^{ème} tour

Inscrits	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
861	256	15	241

Ont obtenu :

Xavier BERTRAND : 101, Sébastien CHENU : 104, Karima DELLI : 36

8. RECOMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis les dernières élections municipales, des bouleversements sont intervenus dans la composition du conseil municipal. Ils concernent :

- La liste « Ensemble/Autrement dans l'action et la transparence »

Les démissions successives de M. Michaël DELCROIX, M^{me} Émilie MINARD et M. Jean-Michel RICHEZ et leur refus de siéger ont abouti à l'installation de M^{me} Muriel BONNET au poste de conseillère municipale depuis le début du mois de juillet.

- La liste « Agir ensemble pour Villers-en-Cauchies »

Lors des dernières élections municipales, la liste menée par Pascal DUEZ, Maire, a obtenu la majorité des suffrages et 12 de ses candidats ont été élus. M^{me} Réjane LEROY, tête de liste « Ensemble/Autrement dans l'action et la transparence », et son coéquipier, M. Michaël DELCROIX, ont porté recours pour demander l'annulation des élections. Le tribunal Administratif de Lille leur a donné tort.

Toutefois, le juge a considéré que la fonction d'ingénieur-chef de pôle au Département de M. Michel COURBET était incompatible avec celle d' élu. Rendu brutalement inéligible, ce dernier ne peut plus siéger au conseil municipal et a perdu sa qualité d'Adjoint après 20 années de bons et loyaux services au profit de la communauté villersoise.

De ce fait, son siège a été attribué à M. Richard DECEUNINCK et les fonctions d'Adjoint à M. Richard BILLOIR.

Compte tenu des remaniements évoqués, le conseil municipal est ainsi composé :

Élus (es)	Fonctions
Pascal DUEZ	Maire
Alain FOVEZ	Adjoint
Marie-Françoise DELAVAL	Adjointe
Richard BILLOIR	Adjoint
Véronique MORELLE	Adjointe
Marc NIEUWJAER	Conseiller délégué
Michel DENOYELLE	Conseiller délégué
Richard DECEUNINCK	Conseiller municipal
Alice SOURDEAU	Conseillère municipale
Virginie FROMONT	Conseillère municipale
Lindsay BRENDLER	Conseillère municipale
Nathalie RUELLE	Conseillère municipale
Réjane LEROY	Conseillère municipale
Murielle BONNET	Conseillère municipale
Alain DUQUESNOY	Conseiller municipal

9. MANIFESTATIONS 2021

9.1 Fête des Mères



choyer comme il se doit.

Si beaucoup de cérémonies ont été annulées par cas de force majeure, la Municipalité a tenu à honorer, malgré les contraintes du moment, toutes les mamans du village qui en avaient émis le souhait.

Le 29 mai dernier, les élus ont reçu les invitées dans la salle des fêtes selon un protocole sanitaire strict et remis un cadeau à chacune d'entre elle pour les

9.2 1^{ère} ducasse



À l'occasion de la première ducasse, la Municipalité a organisé, en lien avec le milieu associatif (FCV, Festi Cauchies et Verlainne 59), toute une série de réjouissances qui se sont déroulées du 24 au 27 juillet 2021 : fête foraine (centre-bourg), vide-greniers (résidence La Houblonnière), feu d'artifice (espace sportif), match de football Saint-Aubert/Villers (espace sportif) et grand campement militaire (parc communal).

C'est sous une météo clémente, que notre commune a accueilli, pour la deuxième année consécutive, un magnifique cantonnement militaire (2^e guerre mondiale). Regroupant plusieurs associations spécialisées dans le devoir de mémoire, cet événement a réuni plus de 80 figurants venus des hauts-de-France (Nord, Pas-de-Calais, Somme) et de Belgique.

Les nombreux visiteurs ont pu découvrir les bivouacs des différents belligérants de ce tragique conflit ainsi que leurs véhicules et équipements. Les visites guidées et les diverses présentations de la vie de terrain du soldat, ont été particulièrement appréciées.

Cette organisation commune des associations « Festi Cauchies » et « Verlainne 59 » a remporté un véritable succès.

Rendez-vous à la prochaine édition.



9.3 École : remise de dictionnaires et diplôme de jeune poète

Le vendredi 25/06/2021, en cette fin d'année scolaire, la Municipalité a remis aux élèves de CM2 de l'école Marie Curie qui vont entrer en 6^{ème}, le traditionnel dictionnaire de langue française ainsi qu'une carte-cadeau, tandis que leur institutrice leur offrait un recueil des Fables de La Fontaine de la part de l'Éducation Nationale.

Cette manifestation conviviale et bon enfant a permis à Marc NIEUWJAER, administrateur et correspondant des pays du Cambrésis de la Société des Poètes Français, de remettre à Lana FILLEUR, élève de CM2 à Villers en Cauchies, son diplôme de jeune poète, pour son 2^{ème} prix au concours international de poésie jeunesse 2020-2021, section CM2-6^{ème}, organisé par la SPF, pour son poème « Le monde » qu'elle s'est fait un plaisir de nous lire :



« Le monde devient immonde !
 Un tas de cochonnerie dans une porcherie.
 Les glaciers fondent en une seconde,
 Et des espèces disparaissent sans cesse !
 La parole des gens n'est que du vent,
 Et leurs actions ne sont que fiction.
 Les forêts brûlent, l'oxygène se dissimule.
 La pollution industrielle abime le ciel !
 Les années défilent, on ne tient que sur un fil.
 Prenons soin de la nature pour notre futur.
 Plantons, nettoignons, agissons tous à l'unisson !
 Et la planète pourra renaître !
 Peut-être... »

C'est sous un tonnerre d'applaudissements qu'elle a alors arboré son honorable titre.

Cette réunion a également été l'occasion de célébrer le départ en retraite de M^{me} Béatrice QUERSIN, professeure des écoles en CE1 et CE2, après trente années d'un dévouement sans faille au service de l'enseignement et envers ses élèves, tant par sa bonne humeur et sa patience que par sa créativité et son énergie à aider les enfants en difficulté ; puis de dire au revoir à M. Dimitri Moyaux, maître-remplaçant depuis 12 ans, appelé à d'autres fonctions.

Tous ont ensuite pu se féliciter au cours du traditionnel pot de l'amitié gracieusement offert par la Municipalité pour clôturer cette bien belle cérémonie.

9.4 Grande brocante



Malgré un contexte sanitaire incertain, la Municipalité prépare la brocante, exposition de voitures anciennes et bourse de pièces détachées autos/motos qui doit avoir lieu le dimanche 3 octobre prochain.

Afin que cette manifestation puisse se dérouler dans des conditions de sécurité optimales, la Municipalité et l'association « Festi Cauchies » font appel aux bonnes volontés. Toute personne désireuse d'apporter sa contribution active est invitée à se signaler, par écrit, en mairie pour le 11 septembre prochain dernier délai.

10. DÉLIBÉRATIONS 2020 - 2021

Les comptes-rendus de l'année en cours sont affichés sur le site internet.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19 avec impossibilité d'accueillir le public, et de l'incapacité technique à transmettre en direct les débats, M. le Maire a proposé, au début de chacune des réunions de conseil, de tenir les séances à huis clos dans la salle des fêtes. Cette proposition a chaque fois été acceptée à l'unanimité.

Les comptes rendus de conseil municipal et les délibérations sont consultables en mairie aux heures de bureau.

10.1 Réunion de conseil du 23/05/2020

❖ Élection du Maire :

M. DUEZ Pascal, ayant obtenu la majorité absolue (13 voix sur 15), a été proclamé Maire.

❖ Élection des Adjoints(es) :

La liste de M. FOVEZ ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints(es) au Maire :

- M. FOVEZ Alain
- M^{me} DELAVAL Marie-Françoise
- M. COURBET Michel
- M^{me} MORELLE Véronique

❖ Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu.

10.2 Réunion de conseil du 29/05/2020

❖ Désignation des représentants dans les organismes extérieurs (après élection à l'unanimité).

Organismes	ACTION	SIDEC	SIVOM	SIVU « Murs mitoyens »
Titulaire(s)	A. FOVEZ	M. COURBET M. DENOYELLE	P. DUEZ N. RUELLE M. NIEUWJAER	M. COURBET V. MORELLE
Suppléant(s) :	V. FROMONT	L. BRENDLER N. RUELLE	M. DENOYELLE V. MORELLE A. SOURDEAU	

Constitution des commissions municipales (après élection à l'unanimité)

« Finances et travaux »	« Urbanisme, cadre de vie et environnement »	« Culture, sports, loisirs, fêtes et cérémonies »
Pascal DUEZ	Pascal DUEZ	Pascal DUEZ
Alain FOVEZ	Alain FOVEZ	Richard BILLOIR
Michel COURBET	Véronique MORELLE	Marie-Françoise DELAVAL
Michel DENOYELLE	Alice SOURDEAU	Virginie FROMONT
Marie-Françoise DELAVAL	Nathalie RUELLE	Nathalie RUELLE
Réjane LEROY	Mickaël DELCROIX	Mickaël DELCROIX
Alain DUQUESNOY	Alain DUQUESNOY	Alain DUQUESNOY

❖ Désignation des membres élus du CCAS (après élection à l'unanimité)

Pascal DUEZ, Alain FOVEZ, Marc NIEUWJAER, Alice SOURDEAU, Véronique MORELLE, Lindsay BRENDLER et Réjane LEROY.

❖ **Élus - indemnités de fonction.**

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide, à l'unanimité, de mettre en place, avec effet immédiat, le versement d'indemnités de fonction selon les taux suivants : 46.87 % de l'indice 1015 pour le Maire, 17.98 % de l'indice 1015 pour les Adjoints(es) et 6 % pour les Conseillers délégués.

❖ **Élus - indemnités kilométriques.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de mettre en place le versement d'indemnités kilométriques aux élus non-indemnisés qui auraient rempli une mission au service de la collectivité sur demande de M. le Maire.

10.3 Réunion de conseil du 21/07/2020

- ❖ Approbation du budget communal.
- ❖ Approbation du gel des taxes locales pour l'année 2020.
- ❖ Approbation des subventions aux associations.
- ❖ Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- ❖ Désignation d'un élu référent emploi : M^{me} Alice SOURDEAU.
- ❖ Désignation d'un délégué défense : M^{me} Marie-Françoise DELAVAL.
- ❖ Attribution d'une autorisation permanente et générale de poursuites au comptable public.
- ❖ Recrutement d'un agent technique en contrat PEC au sein du personnel communal.
- ❖ Remplacement d'un agent technique PEC faisant office d'ATSEM au sein de l'école.
- ❖ CDG 59 : adhésion aux services de prévention Pôle Santé Sécurité au Travail.
- ❖ SIDEK : adoption de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité et de distribution de gaz.
- ❖ Désignation des membres élus de la commission d'administration du CCAS (vote rectificatif) : Alain FOVEZ, Marc NIEUWJAER, Alice SOURDEAU, Véronique MORELLE, Lindsay BRENDLER, Marie-Françoise DELAVAL et Réjane LEROY.

10.4 Réunion de conseil du 14/09/2020

- ❖ Approbation du budget de l'eau et du gel du prix de l'eau.
- ❖ Approbation du renouvellement du contrat de suivi et d'entretien du service public d'eau potable et du contrat d'entretien du réseau d'assainissement.
- ❖ Approbation du maintien de la taxe d'aménagement au taux de 3% sans exonérations sur l'ensemble du territoire communal.
- ❖ Achat d'un terrain pour création de places de stationnement à l'angle des rues Émile Zola et Victor Hugo.
- ❖ Proposition d'achat du terrain de l'ancienne forge de la Louvière pour y créer une noue, un chemin piétonnier et un verger d'essences régionales.
- ❖ Proposition d'une mission d'études consistant à faire un état des lieux et une estimation des travaux à engager à l'église, la mairie, la salle de sport et le patronage.
- ❖ Achat d'un véhicule, en remplacement du précédent, pour les services techniques de la mairie.
- ❖ Achat de mobilier pour la salle de réception (remplacement des tables vétustes).
- ❖ Augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire à partir du 1^{er} octobre 2020 à raison de 0,10 € par repas et par heure de garderie.
- ❖ Accord pour une délégation au Maire en matière de marchés publics en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).
- ❖ Signature d'une convention entre la MDPH, le Département et la Commune afin de lutter contre l'isolement des Aînés et des plus fragiles en situation de handicap.

10.5 Réunion de conseil du 19/11/2020

- ❖ Installation d'un nouveau conseiller au Conseil Municipal en la personne de M^{me} Émilie MINARD, par suite de la démission de Mr Mickaël DELCROIX, Conseiller Municipal élu sur la liste « Ensemble/Autrement dans l'action et la transparence ».
- ❖ Remplacement de M. Mickaël DELCROIX aux postes devenus vacants des commissions municipales « Urbanisme, cadre de vie et environnement » et « Culture, sports, loisirs, fêtes et cérémonies », par M^{me} Émilie MINARD.
- ❖ Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- ❖ Adoption du droit des élus à la formation.
- ❖ CDG 59 : renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes « registres et restauration » pour la restauration et la reliure des actes administratifs et / ou de l'état civil.
- ❖ Cimetière : acceptation du devis pour fourniture et pose de cavurnes et fixation des prix et de la durée des concessions funéraires.
- ❖ Salles communales : adoption des tarifs de location 2021 et des conditions de mise à la disposition des associations.
- ❖ SAS Méthavert : adoption de la prise de participation communale en vertu de l'article L.2253-1 du CGCT.
- ❖ Octroi d'une gratification de fin d'année en faveur du personnel communal.
- ❖ Approbation des demandes de subvention exceptionnelle de l'Association des Parents d'Élèves.
- ❖ CAC : désignation du représentant à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) en la personne de M^{me} Marie-Françoise DELAVAL.
- ❖ Voirie : recrutement d'un bureau d'études pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération « rénovation des rues La Fayette, Victor Hugo, ruelles des écoles et place de l'église » et sollicitation de subventions pour faire aboutir ce dossier en 2021.

10.6 Réunion de conseil du 12/03/2021

- ❖ ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : approbation du renouvellement de la convention avec la C.A.F pour 2 ans et fixation des tarifs 2021.
- ❖ Renouvellement de la convention avec ACTION pour une durée de 3 ans.
- ❖ Approbation de l'adhésion de la commune au CLIC de l'Ouest Cambrésis afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap.
- ❖ « Opération Centre-village » : approbation de l'avenant à la convention Établissement Public Foncier/Commune et de l'acquisition de terrains rue de Saulzoir (sous réserve d'un étalement des paiements).
- ❖ Foncier : approbation de l'acquisition d'un terrain rue Émile Zola.
- ❖ Urbanisme : acceptation du devis pour modification de limites cadastrales de l'enceinte de la mairie.
- ❖ Voirie : renouvellement de la convention Conseil Départemental 59/Commune portant sur le marquage des routes départementales en agglomération.
- ❖ Service des eaux : lancement d'une procédure d'expropriation pour réalisation d'un forage.
- ❖ Ecole : achat de matériel numérique (2 écrans tactiles).
- ❖ Bâtiments communaux : renouvellement du partenariat avec la Fondation du patrimoine.

10.7 Réunion de conseil du 13/04/2021

- ❖ Budget communal :
 - Adoption du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020.
 - Adoption du compte administratif 2020 (sections d'investissement et de fonctionnement).
 - Approbation de l'affectation des résultats.
 - Adoption du budget primitif 2021 (sections de fonctionnement et d'investissement).

- Approbation du taux des taxes 2021 : Suite à la loi de finances 2020 actant la suppression de la taxe d'habitation, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Désormais, le taux départemental de TFPB 2020, à savoir 19,29 % doit s'additionner au taux communal.
- Fiscalité : Malgré la poursuite de la baisse des dotations et la nécessité de financer de lourds investissements, M. le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition et donc de reconduire les taux appliqués l'année dernière, en y ajoutant, conformément à la loi, le taux de la part départementale.
- ❖ Service des eaux et de l'assainissement :
 - Avis favorable pour le compte de gestion du receveur 2020 (dissolution ancien budget eau).
 - Adoption du compte de gestion du receveur 2020 (sections d'investissement et de fonctionnement).
 - Adoption du compte administratif 2020 (sections d'investissement et de fonctionnement).
 - Approbation de l'affectation des résultats.
 - Adoption du budget primitif 2021 (sections de fonctionnement et d'investissement).
 - Fixation du prix de l'eau : approbation du gel des prix.
- ❖ Personnel communal : approbation du remplacement d'un agent technique (PEC).
- ❖ ALSH 2021 : reconduction de M. Jean-Yves CHAUVIER au poste de directeur, fixation de la rémunération des intervenants et des indemnités kilométriques du directeur et souscription d'une assurance pour les bénévoles.

11. ASSOCIATIONS

11.1 Club de Football de Villers-en-Cauchies

Le club de Football de Villers-en-Cauchies a revu le jour en cette saison 2020-2021.

Avec à la tête de sa présidence M. William HOLIN accompagné de M. Antoine BUCHARD à la trésorerie et de M. Corentin HOLIN au secrétariat.

Tout trois tiennent à remercier la Municipalité d'avoir subventionné cette renaissance, mais aussi M. Maxime DEUDON qui a pris le rôle d'entraîneur de l'équipe sénior, des dirigeants qui les ont accompagnés, des supporters présents à chaque match et à chaque déplacement, et des nombreux joueurs que cette nouvelle a motivés ! Malgré une bonne ambiance et un plutôt bon début de saison, le Football Club de Villers-en-Cauchies reste sur sa faim suite aux conséquences du COVID-19, la ligue ayant annoncé la saison blanche pour les clubs amateurs.



Impatients sont les joueurs de pouvoir refouler le Stade François DUPUIS et de porter fièrement les couleurs de leur club !

Le Président

11.2 Sport pour Tous

Après deux saisons d'inactivité, « Sport pour Tous » revient avec joie sur le devant de la scène association locale.

Sauf avis contraire des pouvoirs publics, la reprise des cours se fera le lundi 13 septembre prochain. Pour toute inscription, prévoir un certificat médical (obligatoire) et un chèque couvrant la cotisation annuelle (38 euros).



Pour garder forme et souplesse, rejoignez-nous le lundi de 17h30 à 18h30 à la salle des sports !

La Présidente

11.3 Festi'Cauchies



En 2020, une nouvelle association d'animation locale « Festi'Cauchies » a vu le jour pour remplacer « Villers en fête » dont la dissolution avait été prononcée par ses membres. Un bureau a été élu et se compose actuellement de :

Fonctions	Membres
Président	Richard DECEUNINCK
Vice-Présidente	Marie-Françoise DELAVAL
Secrétaire	Laura BILLOIR
Secrétaire-adjoint	Michel COURBET
Trésorière	Marie-Sylvie LAIGLE
Trésorier adjoint	Alain FOVEZ

En lien avec la Municipalité, l'association « Festi'Cauchies » s'est fixée comme objectif de promouvoir et coordonner toutes les initiatives permettant d'animer le village.

Elle s'est fortement impliquée dans l'organisation des festivités de la 1^{ère} ducasse, va apporter sa contribution à la préparation de la grande manifestation d'octobre prochain et réfléchit à l'organisation d'une soirée de la Saint-Sylvestre si les conditions sanitaires s'y prêtent.

C'est un travail conséquent et qui nécessite le recrutement de nouveaux membres soucieux de s'investir au profit de notre communauté.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et sont invitées à présenter leur candidature en se manifestant au 03.27.74.93.25 (Richard DECEUNINCK) ou au 06.15.57.24.24 (Laura BILLOIR).

Villersoises, Villersois, nous avons besoin de vous !

Le Président

12. ÉTAT CIVIL 2020



Au cours de l'année 2020, notre communauté s'est enrichie de la venue au monde de 10 enfants et a déploré la disparition de 18 Villersois(es). A Ceux qui ont vécu un événement heureux, la Municipalité renouvelle ses sincères félicitations. A Ceux qui ont été confrontés au deuil et sont dans la peine suite au départ d'un être cher, la Municipalité présente à nouveau ses sincères condoléances.

12.1 Naissances

N° d'ordre	Mois	Nom et Prénom
1	Janvier	LEROY Paul
2	Avril	BARBET Livio
3	Avril	GUERY-MONIEZ Zélie
4	Avril	DELETREZ-MARTEL Alix
5	Juin	BOCQUET Sacha
6	Juin	GRUSON Flavio
7	Juillet	FRAPPART Noah
8	Juillet	GLACET Chris
9	Août	DHERBECOURT Soan
10	Décembre	WIART Maël

12.2 Mariages

Aucun mariage n'a été célébré dans un contexte de crise sanitaire.

12.3 Décès

N° d'ordre	Mois	Nom et Prénom
1	Janvier	CONDETTE Nadine
2	Janvier	DETHIERE Patrice
3	Janvier	DUMOUTIER Ginette
4	Janvier	LAUDE Valère
5	Janvier	LEMOINE Pierre
6	Janvier	MALPIECE Marie-Thérèse
7	Février	RUELLE Jean-Bernard
8	Février	SOURDEAU Françoise
9	Mars	CAPON Anny
10	Avril	DESSAINT Hervé
11	Avril	LESNES Georges
12	Juin	LEGROS Roselyne
13	Août	BAILLIEUX Daniel
14	Septembre	GILLERON Thérèse
15	Novembre	BOUET Laurent
16	Novembre	HAUSSIN Daniel
17	Décembre	BOURLET Pierrette
18	Décembre	COLPART Jeannine

13. INFORMATIONS DIVERSES

13.1 Guide pratique 2021/2022

La Municipalité prépare le guide communal 2021. Celui-ci paraîtra en octobre prochain après récupération de toutes les informations nécessaires à sa réactualisation.



Les commerçants et artisans locaux qui viennent de s'installer et ceux qui souhaiteraient modifier les renseignements parus dans la précédente édition sont priés de se faire connaître en mairie au plus tard le 15 septembre prochain.

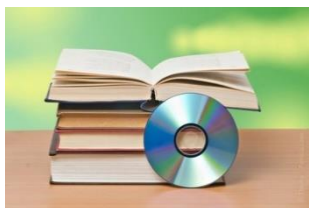
13.2 Conciliateur de Justice



Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

M. Bernard DESOUTTER tient permanence en mairie de Villers-en-Cauchies tous les 1^{ers} mardis du mois. La prochaine permanence aura lieu le 07/09/2021. Prière de prendre rendez-vous auprès du service administratif.

13.3 Médiathèque



Affiliée au réseau de lecture publique « La porte du Cambrésis », la médiathèque de Villers-en-Cauchies est toujours à votre disposition pour le prêt de livres, de CD et de DVD.

Elle accueille aussi des expositions temporaires. L'inscription est gratuite et peut s'effectuer aux jours et heures ci-dessous :

Jours	Heures
Mercredi	14h30-16h30
Samedi	14h30-16h30

13.4 Gestion des poubelles



La quasi-totalité des Villersois(es) prennent l'initiative de sortir et rentrer leurs poubelles en temps et en heure.

Il appartient à tous de le faire pour des raisons de sécurité, de préservation du cadre de vie et de respect des riverains.

En effet, les bacs ne doivent pas demeurer sur la voie publique en-dehors des jours de collecte des ordures ménagères.

Nous vous rappelons qu'ils doivent être **sortis le dimanche après 18h** et **rentrés le lundi avant minuit**.

Adoptons les bons réflexes pour améliorer notre cadre de vie !

14. VILLERS EN POÉSIE

À l'encre du ciel noir

J'écris ces tristes vers à l'encre du ciel noir,
 Il ternit l'océan bien qu'une blanche écume,
 Profitant de la vague, illumine mon soir.

Le crépuscule empreint de sombres traits de plume,
 Efface de ses flots les reflets argentés,
 J'ai peur de l'avenir, bien cruelle amertume.

Craignant à tout moment d'être précipités
 Par la faux du Malin dans une évanescence,
 Des vieillards en émoi demeurent calfeutrés.

Mais soudain le soleil, telle une renaissance,
 Vient éclairer la nuit de ses feux ravivés
 Pour nous guider enfin vers notre délivrance,
 L'espoir a survécu, les cieux sont apaisés.

Résilience

Horreur ! Nous comptons des morts par milliers
 Dans un anonymat de chiffres froids,
 Sans parler des souffrances endurées,
 Sans même évoquer leurs derniers effrois.

Condamnés en ce printemps mortifère
 À vivre isolés sous peine de miasmes,
 À sortir masqués, à craindre nos frères,
 Nous voilà livrés aux pires fantasmes.

Peste ou Corona, qu'importe son nom,
 Provoque l'émoi, trouble nos consciences,
 Ravage nos vies, brise nos canons,
 Rappelle notre fragile existence.

Allons-nous subir la loi du virus
 Sans même chercher à nous corriger ?
 Il nous contraint, change notre habitus,
 En laissant la terre enfin respirer.

S'il ne peut être notre punition
 D'avoir tant voulu maîtriser le monde,
 Qu'il soit néanmoins une réflexion
 À notre remise en cause profonde !

Marc NIEUWJAER